



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-3803>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-3803**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Sanary sur Mer (83)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21830123200011

Ville : Sanary sur Mer

Code postal : 83112

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25/3006

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Contrats Publics

Adresse mail du contact : marches.publics@sanarysurmer.com

Numéro de téléphone du contact : +33 494329766

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité du mandataire (suivant modèle joint en annexe 1 du règlement de consultation) dûment complétée. En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la(les) société(s) cotraitante(s); Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat; Le cas échéant, pour chacun des cotraitants composant l'équipe la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire. Pour chacun des membres du groupement, une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles R. 2143-6 à R.2143-10. Les compétences suivantes sont exigées par le maître d'ouvrage : - Architecte (au sens de la loi du 3 janvier 1977 sur

l'architecture ou groupement solidaire d'architectes présence obligatoire d'un architecte inscrit à l'Ordre des architectes ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n85-384 CEE du 10 juin 1985 ou équivalent pour les opérateurs non établis en France) ayant des compétences et des références dans la construction de bâtiments similaires à celui du projet qui en cas de groupement devra être le mandataire -Ingénierie technique (structure bâtiments, fluides, thermique, électricité et autre le cas échéant à l'appréciation du candidat) - Économiste de la construction (qui peut être interne ou externe au mandataire, au cabinet d'architecte principal ou BET) - Ordonnancement, Pilotage et Coordination (différent de l'architecte) - Système de sécurité incendie de toute compétence que le candidat jugerait opportun de s'adjoindre Les compétences peuvent être apportées par un candidat seul répondant aux exigences du maître d'ouvrage ou par une équipe constituée en groupement.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 17/02/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Oui

Nombre maximum de candidats : 3

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : Adéquation des références proposées à l'objet du marché et qualités architecturales et techniques des réalisations présentées, appréhendées au regard des références proposées sous forme de la liste des prestations exécutées 60%; Capacités économiques et financières du projet par rapport au site et contraintes réglementaires et architecturales 40%

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix des prestations-30%; Qualité de la lecture du site, de la lecture du programme et des intentions proposées pour la réalisation de l'opération- 40 %; Valeur technique-20 %; Qualité environnementale-10%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DES PECHEURS SUR LA COMMUNE DE SANARY-SUR-MER

Code CPV principal - Descripteur principal : 71000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la maitrise d'oeuvre relative à la construction de la maison des pêcheurs sur la commune de Sanary sur Mer. Dans le cadre de la réorganisation du port de plaisance de Sanary sur mer, la commune souhaite construire la Maison des pêcheurs de Sanary sur Mer. La Maison des pêcheurs sera plus fonctionnelle et plus accessible aux professionnels de la Mer que la Prud'homie actuelle qui se situe dans le centre-ville piéton. Ce bâtiment comportera également des sanitaires réservés aux usagers du port dans le cadre de la démarche « Port propre ». Le bâtiment sera située sur la partie ouest du parking de l'Esplanade dans la continuité de l'office du tourisme le long du quai du Levant. Le marché comprend les missions suivantes : études d'esquisse; études d'avant-projet sommaire; études d'avant-projet définitif; études de projet; assistance à la passation des marchés de travaux; Visa des études d'exécution et de synthèse; direction de l'exécution des marchés de travaux;assistance aux opérations de réception- Missions complémentaires: Ordonnancement coordination et pilotage (OPC); Mission système de sécurité incendie (SSI)

Lieu principal d'exécution du marché : Partie ouest Parking de l'esplanade - 83110 Sanary sur Mer

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'enveloppe prévisionnelle du maître d'ouvrage pour l'opération est de 913 000 € HT. Suite à l'analyse des candidatures, le maître d'ouvrage retiendra 3 candidats admis à remettre une offre et engagera le cas échéant des négociations prenant la forme d'auditions, sauf si le nombre de candidats retenus en application des critères de sélection des candidatures n'est pas suffisant. En application de l'article R. 2172-5 du CCP, les soumissionnaires qui ont remis un mémoire d'intentions conforme et dans les délais percevront une prime d'un montant de 1 000€ HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/01/2025